

**EXTRAIT DU REGISTRE DES**  
**DELIBERATIONS N°: 69**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil dix-sept, le dimanche 17 décembre à 8h45, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le lundi 11 décembre 2017, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Stéphane GIRARD, Maire.

**NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7**

**PRÉSENTS :**

Stéphane GIRARD, Clotilde CORRENOZ, Maurice NICOLUSSI, Patrick HUSTACHE, Marc PARISSET

**ABSENTS :** Edouard BOS ; Michel JORCIN

**POUVOIRS :**

Mme Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.

**OBJET :** règlement de la facture n°20171013 à l'entreprise FOVEA

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal les factures relatives aux travaux de mise en conformité des bâtiments de la Mairie.

Facture n°20171013 : remplacement porte logement communal

Les prestations ayant été réalisées conformément à la commande, et le montant facturé étant identique au chiffrage initial, Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de l'autoriser à procéder au règlement de cette facture pour un montant total de 3 247,00 € HT soit 3 896,40 € TTC.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité  
AUTORISE Monsieur le Maire à procéder au règlement de la facture précitée.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme



Le Maire,  
Stéphane GIRARD

